

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 1

Date d'émission : 10-juin-2021

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Code produit 981210.TC1
Nom du produit GZF1.0 Base Medium Trace 1000X in Glucose

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Substances chimiques de laboratoire.
Utilisations déconseillées Aucune information disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur
FUJIFILM Europe B.V.
Oudenstaart 1
5047 TK Tilburg
The Netherlands

Manufactured by
FUJIFILM Irvine Scientific, Inc.
2511 Daimler Street
Santa Ana, CA 92705
U.S.A.

Pour plus d'informations, contacter :

Numéro de téléphone de l'entreprise Telephone: +31 13 579 19 11
Fax: +31 13 570 11 15

Adresse e-mail reach_feg@fujifilm.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe	+49 (0)211 5089 137 (9:00 a.m. to 6 p.m.)
Royaume-Uni	CHEMTREC UK: +(44)-870-8200418

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [GHS]

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [GHS]

Mention d'avertissement

Aucun(e)

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH
Glucose	200-075-1	50-99-7	80-100%	Not Classified	aucune donnée disponible
Métavanadate dammonium	232-261-3	7803-55-6	0.1-1%	Acute Tox. 3 (H301) Acute Tox. 4 (H332) Eye Irrit. 2 (H319) Repr. 2 (H361) STOT RE 1 (H372) Aquatic Chronic 2 (H411)	aucune donnée disponible

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact oculaire	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Agent chimique sec, CO₂, jet d'eau ou mousse résistant aux alcools.

Moyens d'extinction déconseillés

Aucune information disponible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) connu(e).

Produits dangereux résultant de la combustion

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NO_x). Ammoniac.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Éviter la formation de poussières.

Utiliser un équipement de protection individuelle. Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion et garder la poudre au sec. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Après le nettoyage, rincer les traces à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 7 pour plus d'informations.

Voir la section 8 pour plus d'informations.

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

Voir la section 13 pour plus d'informations.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de protection individuel. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhalier les poussières. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter toute exposition pendant la grossesse.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Conserver à des températures comprises entre 15 et 30 °C (59 et 86 °F).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeur limite d'exposition professionnelle	Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux
Concentration prévisible sans effet (CSEA)	Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques	Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.
Équipement de protection individuelle	
Protection des yeux	En cas d'éclaboussures probables, porter des lunettes de sécurité dotées d'écrans latéraux.
Protection des mains	Porter des gants de protection.
Protection de la peau et du corps	Vêtements à manches longues.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.
Remarques générales en matière d'hygiène	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Aucune information disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Aucune information disponible	Odeur	Aucune information disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible	État physique	Solide
pH	Aucune information disponible	Point d'éclair	Aucune information disponible
Point / intervalle d'ébullition	Aucune information disponible	Température de décomposition	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	Point de congélation	Aucune information disponible
Point/intervalle de fusion	Aucune information disponible	Limites d'inflammabilité dans l'air	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible	Propriétés explosives	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	Solubilité	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible	Pression de vapeur	Aucune information disponible
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	Densité	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible	Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible
Viscosité dynamique	Aucune information disponible		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.

10.4. Conditions à éviter

Gel. Protéger de l'humidité.

10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts. Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques**Informations sur le produit**

Toxicité aiguë	
Inhalation	L'inhalation de poussières à concentration élevée peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Yeux	En cas de contact avec les yeux, les poussières peuvent provoquer une irritation mécanique.
Peau	Le contact avec les poussières peut provoquer une irritation mécanique ou un dessèchement de la peau.
Ingestion	L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Glucose	= 25800 mg/kg (Rat)		
Métavanadate dammonium	= 58100 µg/kg (Rat)	= 2102 mg/kg (Rat)	= 7800 µg/m ³ (Rat) 4 h

Toxicité chronique

Cancérogénicité	Aucun(e) connu(e).
Corrosivité	Aucun(e) connu(e).
Sensibilisation	Aucun(e) connu(e).
Toxicité pour la reproduction	Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou soupçonné.
Effets mutagènes	Aucun(e) connu(e).
Effets sur certains organes cibles	Appareil reproducteur.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité**Écotoxicité**

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément aux réglementations locales, nationales et internationales.
Emballages contaminés	Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>ADG</u>	Non réglementé
<u>RID</u>	Non réglementé
<u>ADR</u>	Non réglementé
<u>IMDG</u>	Non réglementé
<u>OACI (aérien)</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Aucune information disponible.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Suivre la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail

Prendre en compte la directive 94/33/CE concernant la protection des jeunes au travail.

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS	Non
TSCA	Non
DSL/NDSL	Non

Légende

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Préparée par	FUJIFILM Environment, Health and Safety, phone: (01) (800) 473-3854
Date de révision	10-juin-2021
Remarque sur la révision	CLP Annex VI harmonized classification(s) and/or available REACH registration information are the primary data sources referenced in determining the classification of this product.

This safety data sheet complies with the requirements of: Règlement (CE) No. 1272/2008.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.